Image not found or type unknown

Changement du travail avec une carte de sejour salarie

Par **Salarié**, le **25/02/2010** à **17:24**

Bonjour,

Je suis Australienne est je travaille en France, à Paris, depuis Janvier 2008. J'ai commencé à travailler avec un visa TRAVAILLE/VACANCE et j'ai eu ma première Carte de Séjour Salarié en Octobre 2008. Je suis partie en Australie pour la chercher. J'ai renouvelé ma carte Octobre 2009 pour la première fois. Je suis avec la même société pendant tout ce temps. Le travail ne se passe pas comme prévu et je voudrais essayer de changer le travail, toujours à Paris.

Pourriez-vous m'informer si j'ai le doit de changer le travail avec ma carte de séjour actuelle? Egalement, est-ce que la nouvelle société doit entreprendre toutes les démarches entreprise pour la première carte de séjour, ou est-ce que la prochaine fois (Octobre 2010) je peux simplement renouveler ma carte de séjour avec le nouveau contrat de la nouvelle société?

Merci d'avance pour votre aide,
Salarié

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés